



## PUBLIC

Chef d'exploitation agricole

Pré-requis : aucun



## DATES, HORAIRES ET LIEUX

| Date   | Horaires                    | Adresse   |
|--|-----------------------------|---|
| Judi 01 décembre 2022<br>et<br>Vendredi 02 décembre 2022 | 09h00<br>17h30<br><br>matin | Chambre d'agriculture<br>10 Av du Pigeon Bleu- ZAE Sud<br>de Méré -78490 GALLUIS<br><br>Visite du méthaniseur<br>d'Orphin |
| Entre le 05/12 et le<br>20/12/2022 (video à visionner)   | Durée :<br>1h00             | À distance  |



## FRAIS

**Tarif applicable aux ayant-droits VIVEA : Gratuit**

Pensez à valider votre consentement reçu par mail de vivéa (pensez à vérifier vos spams).

**Tarif autres publics : 366 €**

Salariés agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financière (45% du coût de la formation) auprès d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPTENCES).

Contact : **OCAPIAT**, Tél : 01 40 19 41 20, [www.ocapiat.fr](http://www.ocapiat.fr)

**Crédit d'impôt (chef d'entreprise)** : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant correspondant au total des heures passées à la formation, multiplié par le taux horaire du SMIC (10,48€) dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise (par exemple, 7 heures x 10,48 = 73,36 euros).

**Service de remplacement** : Le service de remplacement peut mettre à votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

**Les repas et les déplacements sont à la charge des participants.**

Une attestation de fin de formation vous sera adressée après le stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est résilié et le règlement de la formation est remboursé au participant en totalité.

Les conditions générales et le règlement intérieur sont disponibles sur demande, auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France.

## Renseignements et inscriptions :

Maï CHAPELIN

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

2 avenue Jeanne d'Arc

78150 LE CHESNAY

tél. : 01 39 23 42 38

e-mail : [formation@idf.chambagri.fr](mailto:formation@idf.chambagri.fr)



# FORMATION

Les 01 et 02 décembre 2022

GALLUIS (78)

+ 01h00 de module à distance

## PRODUIRE DE L'ÉNERGIE SUR SON EXPLOITATION



## OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Maitrise des aspects réglementaires, connaissance du cadre tarifaire et des technologies.
- Être capable de monter, suivre les étapes, prévoir le financement et la faisabilité du projet.

**Intervenant(s) : Julien TOLO** conseiller énergie – CARidf

## **PROGRAMME :**

### Jour 1 :

#### Matin

- *Monter son projet toiture photovoltaïque (réglementation, financement, tarifs, retour expériences)*
- *Perspective du développement de projets solaires*

#### Après midi

- *Découvrir la méthanisation*
- *Présentation de projet en fonctionnement, bilan économique.*
- *Perspective avec le nouveau cadre tarifaire*

### Jour 2 :

- *Faisabilité d'un projet de méthanisation (visite du site de Sonchamps)*

### Module à distance : 01h00

- *Présentation du principe de production d'électricité photovoltaïques et exemples de réalisation (vidéo à visionner, témoignages)*

### Moyens pédagogiques:

- Tour de table
- Présentation en salle
- Atelier de calcul (lien entre surface et rendement)
- Visite de site (Sonchamps énergie)



Pour tout renseignement supplémentaire,  
Christophe DAULLE : 01.34.86.05.39 /  
06.07.62.53.29

**Evaluations des participants**